Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

17 FEVRIER 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18129

7

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Nous et le PdL

Ego Perron

Pendant ces semaines, notre Mouvement est très engagé dans le renouvellement de son organisation mais également dans une discussion et une confrontation politiques.
Au cours de ces dernières années nous avons partagés des choix politiques et électoraux dans une certaine direction, vis-à-vis du Gouvernement et notamment vers le Popolo della Libertà. Nous avons partagé le passage des élections européennes, pendant laquelle on a offert aux Valdôtains la possibilité concrète d'avoir un représentant au Parlement européen.
Nous avons partagé ensemble les élections communales d'Aoste pendant laquelle on a reconfirmé la validité du projet des forces autonomistes et l'élargissant à un accord organique toujours avec le Popolo della Libertà.
Nous avons vécu, ces derniers mois, des moments forts de dialogue avec le Gouvernement italien, vis-à-vis duquel nous avons obtenu une position de responsabilité en préférant ne pas adopter des attitudes dures et extrémistes qui ne servent à rien. On a essayé de défendre des positions et une attitude sérieuse et responsable en mettant toujours comme point de repère de notre comportement et de nos choix, les intérêts de la Vallée d'Aoste.
Il s'agit là, nous ne le cachons pas, d'une période également de grand dialogue et de sereine confrontation avec le PdL même à l'échelon local. On a eu pendant cette longue période l'occasion de nous confronter sur les perspectives à offrir à notre communauté, sur la nécessité que pendant une période difficile les forces politiques modérées, non extrémistes, puissent raisonner sur la nécessité d'unir leurs énergies pour résoudre les problèmes plutôt que de nous diviser.
Je me souviens, pendant la période des élections européennes, que plusieurs personnes que je rencontrais me disaient «*Est-il possible que vous ne trouviez pas la possibilité de vous présenter tous unis, de trouver une candidature unique pour les élections européennes que tout le monde puisse voter?*».
Je dois constater que le PdL local a eu une attitude responsable. Contrairement au Parti Démocratique, qui n'a jamais accepté de partager avec l'Union Valdôtaine le choix d'un candidat commun au Parlement Européen, le PdL a été disponible pour discuter et se confronter même sur les questions principales qui concernent notre Vallée et pour discuter sur la manière de les résoudre de la façon la plus efficace et rapide, même avec des interventions auprès des partenaires politiques de Rome. Il y a eu une attitude très responsable et constructive vers notre autonomie à l'époque du vote, en décembre dernier, à l'occasion de l'approbation du budget. Ce groupe a voté à la majorité notre proposition, notre projet, notre vision politique et administrative même pour ce qui est du budget triennal, donc une vision plus à long terme pour notre communauté.
Nous sommes engagés maintenant dans une confrontation politique interne pour discuter de ce passage. Le Mouvement a donné une preuve de démocratie et de partage avec sa base qui peut être considérée comme unique. Jamais par le passé, lors de passages politiques, nous n'avons demandé la participation de façon si approfondie à notre base.
Je pense que l'attitude de notre Mouvement ne doit pas être celle d'une force politique fermée sur elle-même, surtout en cette période si difficile du point de vue économique et social. Là où il y a la possibilité d'unir des énergies en faveur de cette communauté, il est sage de le faire. Nous sommes très très petits, parfois trop désunis pour être forts vis-à-vis de sujets comme l'Etat italien et aujourd'hui l'Europe. Il est important de se retrouver entre forces responsables et de bon sens pour voir si l'on peut devenir un interlocuteur écouté qui puisse trouver des réponses concrètes à ses problèmes.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Les opinions se transmettent, héréditairement,
comme des terrains ; on y bâti ;
cela finit par faire une ville,
cela finit par faire l'histoire»
Rémy de Gourmont

Le patrimoine de l'Union Valdôtaine

Un comité évaluera la position des sportifs

La Région continuera d'aider les athlètes de la Vallée d'Aoste

La loi de finances nationale a apporté d'importants changements en ce qui concerne la possibilité de partenariat des Régions pour les athlètes. Une manœuvre qui a fait discuter mais que l'Administration valdôtaine a bien reçue : vendredi dernier, 11 février, le Gouvernement régional a étudié un nouveau système qui permet de maintenir un rapport de patronage aux athlètes les plus forts de la région.
«*On maintient bien sûr le principe de la diminution des dépenses que la période de crise nous impose* – a expliqué l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz – *mais on a essayé aussi de garantir l'engagement financier en faveur des athlètes de plus haut niveau que nous pensons être de vrais ambassadeurs de notre région dans le monde*».
Pour rediscuter des partenariats avec les sportifs, un comité qui étudiera les résultats et les curriculums des athlètes sera formé : de ce comité feront partie l'assesseur régional aux Sports Aurelio Marguerettaz, le dirigeant régional compétent, le président du Coni régional Bruno Oro, deux représentants des fédérations sportives nationales, un représentant du comité de ski Fisi-Asiva et un représentant des associations de promotion sportive.
Mercredi dernier, 16 février, dans la salle du Palais régional l'Assessorat régional du Tourisme et des Sports a organisé une rencontre au sujet de l'organisation et du financement des grands événements sportifs d'hiver pour la promotion du territoire. Un rendez-vous qui a été ouvert aux opérateurs touristiques, aux sociétés de remontées mécaniques, aux clubs de ski et aux Communes intéressées par la réalisation d'activités de promotion sportive qui puissent avoir des retombées significatives sur l'économie du territoire.

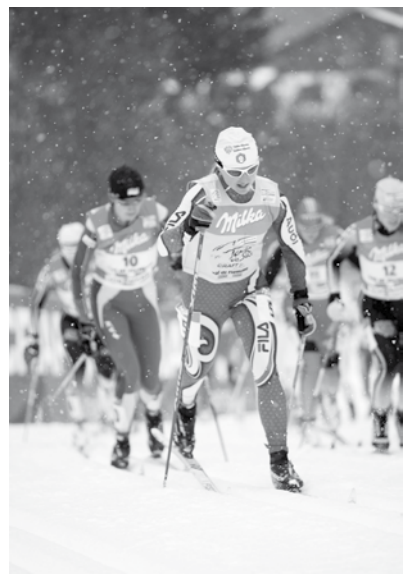

Nouvelles du Sénat

Quelle Europe voulons-nous ?

Antonio Fosson

La loi communautaire, qui vient d'être approuvée récemment, souhaite adapter notre réglementation et nos lois à celles de la Communauté européenne. Procédure annuelle, qui est parfois également transformée en loi omnibus qui assainit de manière inappropriée plusieurs situations, mais qui est néanmoins une occasion positive de parler de l'Europe. Cette année, les prémisses de la discussion étaient particulièrement négatives tant à cause du retard que ce texte a eu au Sénat (il devait être approuvé l'année dernière avant le mois de septembre) que parce que depuis quelques mois après la démission du Ministre Ronchi, en raison de son adhésion à "Futuro e Libertà" de Fini, le poste du Ministre est vacant.
Comme cela se produit chaque année, le texte, qui a été approuvé, a abordé et solutionné seulement de "petites" questions : il a "réglementé" les professions des guides touristiques en adaptant notre réglementation à celle des autres Etats européens, il a prévu dans un article de nouveaux financements pour Rome Capitale, qui finalement est comparée à d'autres capitales européennes et a prévu des normes pour Finmeccanica pour la fabrication d'armements. Rien d'autre sous le soleil ! Mais quel genre d'Europe est sous nos yeux et quel est son poids dans le monde ? De même, l'Europe de l'économie commune et synergique a dû marquer le pas face à la crise de la Grèce et de l'Irlande et les autres Etats sont intervenus pour sauver ces dernières uniquement par peur que leur économie ne soit entraînée vers le gouffre.
Et qu'en est-il de la politique extérieure de l'Europe? On a vu avec la crise égyptienne que les différents Etats ont agi pour leur compte, chacun avec ses solutions, souvent non superposables, orientées à sauvegarder leurs propres intérêts au pays des pyramides, mais sans jamais qu'aucune proposition commune européenne solide n'ait été affirmée.
Et sur le plan des principes et des idéaux communs, comment l'Europe réagit-elle ? A la veille du vote au Sénat, la Commission européenne s'est exprimée en faveur de la liberté religieuse en condamnant les violences et les atrocités de ces derniers mois. Mais elle a supprimé du texte de la motion le mot "chrétiens" : et même si les morts et les persécutés appartenaient presque tous à cette religion, on ne pouvait pas, cependant, se prononcer en tant qu'Europe sur leur défense précise et spécifique. Personne ne réclamait de privilège, il s'agissait seulement de dénoncer des faits réels, comme ceux-ci s'étaient déroulés. Par conséquent, nous avons une Europe qui, d'un côté, ne veut pas se revendiquer chrétienne de par son origine et sa culture mais qui ne veut pas non plus clairement défendre également les Chrétiens persécutés après les dernières atrocités faites à leur égard. Le rêve et le projet des fondateurs, et des pères de l'Europe, étaient autre chose et peut-être que l'erreur de toute une politique communautaire (où seules les sanctions marchent) dépend véritablement de perspectives et de points de vue assez limités.

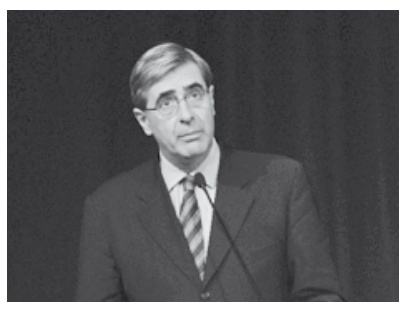

Je veux, à travers ces quelques lignes, remercier tous les amis Unionistes, les Valdôtains, les prêtres présents aux obsèques, et les chasseurs, qui ces jours-ci m'ont réconforté et qui ont également soutenu moralement toute ma famille au moment de la mort de notre papa, Romano.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 11 février 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé l'organisation de la cérémonie de commémoration du 65ème anniversaire de l'Autonomie régionale et du 63ème anniversaire du Statut spécial, prévue à Aoste, le 27 février 2011. Par ailleurs, il a décidé d'acquérir, auprès de la RAI-Radiotelevisione italiana, le service informatif Televideo regionale Rai, à compter du mois de février 2011 et jusqu'en décembre de la même année.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Des aides ont été accordées en vue de l'organisation d'initiatives et de foires d'artisanat traditionnel pour l'année 2011 ; une somme de 46.000 euros a été engagée à cet effet.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a défini les modalités d'application de la suspension, pour l'année 2011, des parts de capital sur les prêts avec aides en fonctionnement de la Région.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a donné son feu vert à la réalisation de l'activité « promotion de l'excellence » destinée aux élèves des institutions scolaires du second degré, qui se déroulera en mars et en avril 2011,

dans le cadre du projet Alcotra 2007/2013.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a approuvé l'accord de collaboration pour la réalisation d'une campagne nationale d'information pour la promotion d'une bonne utilisation du 118 et des services d'urgence à travers la constitution d'un réseau entre l'Agence nationale pour les services sanitaires régionaux et les Régions.
Il a également adopté les statuts de la Fondation Système Ollignan onlus.
L'Exécutif a aussi décidé de réglementer les procédures administratives pour l'application de la loi régionale n° 10 du 9 avril 2003 portant aides économiques en faveur des personnes atteintes de néphropathies chroniques ou ayant subi une greffe du rein et abrogation des lois régionales n° 70 du 7 décembre 1979 et n° 43 du 15 juillet 1985.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a accordé une aide de 105.000 euros à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski, au titre des dépenses prévues pour la stipulation d'une police d'assurance collective en faveur de ses membres, pour l'année 2011.
En outre, il a décidé de redéfinir le graphisme de la collection de fiches relatives aux offres de séjour thématique en Vallée d'Aoste, utilisées dans le cadre de l'activité promotionnelle de l'Assessorat, en Italie et à l'étranger.
Une enveloppe de 27 000 euros a été débloquée à cet effet. Par ailleurs, l'Exécutif a entériné la sponsorisation en faveur de la société Relais et Châteaux Italie, en vue de l'organisation de la manifestation « Relais et Châteaux golf cup 2011 ». La somme engagée à ce titre s'élève à 14.000 euros.
Enfin, il a décidé de modifier les critères et les modalités d'octroi pour l'application des tarifs préférentiels sur les moyens de transport public en faveur des étudiants valdôtains résidant en Vallée d'Aoste.

La jeune fille, 23 ans, a été sélectionnée pour la session de Bruxelles du 6 au 11 mars prochain

Nicole Vallet de Châtillon au Parlement de la Jeunesse

Nicole Vallet, 23 ans, résidante à Châtillon, étudiante en deuxième année de licence spécialisée en Développement, Environnement et Coopération à l'Université de Turin, a été sélectionnée pour représenter le Conseil de la Vallée à la 15ème session du Parlement de la Jeunesse de la Communauté française de Belgique, qui aura lieu à Bruxelles du 6 au 11 mars 2011.
Le jury de sélection s'est réuni le vendredi 28 janvier dernier, et a examiné trois dossiers de candidatures. Pour prendre part à la sélection, les candidats étaient appelés à rédiger un texte de quatre pages portant sur un des thèmes suivants : l'encadrement des jeunes délinquants ; la formation professionnelle ; l'organisation du temps de travail et la fiscalité sur le travail ; les conditions d'accès à un logement décent, qui feront l'objet des discussions au Parlement Jeunesse. Nicole Vallet a abordé le sujet de la formation professionnelle, en proposant un regard qui partant de la Vallée d'Aoste s'est élargi sur l'Europe.
Le Parlement Jeunesse réunit, chaque année, près de 80 jeunes qui, dans le cadre d'une simulation parlementaire, tiennent le rôle de députés, de ministres ou de journalistes.
Les jeunes parlementaires analysent quatre projets de loi portant sur des thématiques qui font l'objet d'une préoccupation commune en Belgique et, plus en général, en francophonie.
Les valdôtains peuvent y participer grâce à l'Entente liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le

Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la République et Canton du Jura.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

NOUVELLES EN BREF

CONTRIBUTION POUR LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES
La Direction de la Protection Civile informe que, jusqu'au jeudi 24 mars 2011, les demandes de contribution pour les dégâts causés par les conditions atmosphériques du 2 juillet 2010 sur le territoire de la Commune de Courmayeur pourront être présentées, d'après la déclaration d'état d'urgence déclarée et cessée par décret n° 420 du 24 décembre 2010. Les demandes de contribution devront parvenir à la Direction Protection Civile, 7A, lieu-dit Aéroport, 11020 Saint-Christophe. Les formulaires nécessaires pour la présentation des demandes de contribution, selon la loi régionale 5/2001, sont à la disposition des intéressés auprès des bureaux de la Direction de la Protection Civile, des bureaux communaux concernés et sur le site Internet de la Région (http://www.regione.vda.it/protezione_civile/contributi_i.asp).

OBIETTIVO LAVORO NEWS : LA CITOYENNETÉ ACTIVE : LANCEMENT DES INITIATIVES COFINANCÉES FSE
Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, décrit les projets de formation approuvés par la dernière initiative FSE, qui prônent la citoyenneté active, élément fondamental pour renforcer la cohésion et le développement de la démocratie. Le Focus présente le cours de spécialisation en Technicien du bâtiment et de l'environnement, destiné à douze personnes à la recherche d'un emploi, au chômage, en situation de précarité ou qui risquent de perdre leur emploi.
En outre, le projet de mobilité internationale EU – Handbag « Europe in the handbag - a wealth of skill for europe » financé par le programme communautaire Leonardo da Vinci, prévoit la participation de 90 personnes disponibles sur le marché de l'emploi de suivre une formation d'une durée de 12 à 26 semaines en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Portugal. Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines, disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont proposées sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

COURS DE FORMATION : MODERNISATION ÉNERGÉTIQUE DES MONUMENTS HISTORIQUES
L'Assessorat des Activités productives, en collaboration avec le COA Energie Finaosta et la Chambre valdôtaine des entreprises et des professions, organise un cours de formation sur la modernisation énergétique des monuments historiques, dans le cadre du projet européen AlpHouse, Culture et écologie de l'architecture alpine – Alpine Space Programme 2007-2013.
AlpHouse est un projet européen qui vise à améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises régionales, en leur fournissant des connaissances, des compétences et des instruments utiles à la rénovation des bâtiments traditionnels alpins, dans le respect des standards actuels d'efficacité énergétique, et en préservant les caractéristiques architecturales. Le cours, qui est adressé aux artisans et aux petites et moyennes entreprises valdôtaines, sera fait par des professionnels de l'économie énergétique et aura une approche basée sur l'implication des participants à travers la solution de problématiques sur le chantier.
La formation aura lieu les 22 et 23 février 2011, de 8h30 à 17h30, à Gressoney-La-Trinité, lieu-dit Edelboden Superiore, dans la salle polyvalente communale (départ du télésiège de Punta Jolanda). La visite guidée d'un bâtiment pilote et l'illustration de méthodes et de techniques d'intervention sont prévues. Le cours est gratuit, tandis que le transfert auprès du siège du cours est à la charge des participants. La réservation est obligatoire, et à la fin du cours, une attestation de participation sera remise à ceux qui auront assisté à plus de 75% des heures prévues.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le 21 février le nouveau site Internet sera en ligne

La langue et la culture valdôtaines arrivent sur le web : www.patoisvda.org

La "Journée de la langue maternelle", le lundi 21 février prochain, signera une date importante pour le patois : en effet, ce jour-là, la langue des Valdôtains débarquera sur le web grâce au nouveau site Internet de « Lo Gnalèi », le Guichet linguistique de l'Assessorat de l'Education et de la Culture. Le Guichet offre aux administrations publiques et aux citoyens un service de sauvegarde et de promotion du francoprovençal, en s'occupant de valoriser le patrimoine linguistique, de traduire, de corriger et de conseiller dans la langue, de diffuser le vocabulaire et d'ouvrir de nouveaux horizons sur le francoprovençal.

« *Ce portail* – a continué l'assesseur Viérin lors de la conférence de presse de présentation le jeudi 10 février dernier à laquelle ont participé également Raffaella Lucianaz et Daniel Fusinaz du Guichet linguistique – *s'ajoute aux nombreuses initiatives déjà mises en œuvre par notre Assessorat pour valoriser la "langue du cœur des Valdôtains", telles que le Concours Cerlogne, l'École populaire de patois, la relance de la Civilisation valdôtaine dans les écoles, la réalisation d'une collection d'audiolivres en francoprovençal, le soutien du théâtre populaire et, tout récemment, la célébration de la Messe en patois, à l'occasion de la 7e Fête valdôtaine et internationale des patois* ».

Le nouveau site Internet, www.patoisvda.org, est entièrement dédié au francoprovençal et à la culture valdôtaine et représente un témoignage de la vitalité du patois dans notre région. Fruits de deux ans et demi de travail, il a été réalisé en trois langues, patois, français et italien, et vise à mettre à la disposition de ceux qui souhaitent apprendre le patois ou perfectionner leur connaissance les règles de l'orthographe et de la grammaire du francoprovençal, à retracer l'origine et l'évolution de cette langue, utilisée dans tout l'arc alpin occidental et, enfin, faire connaître et diffuser la culture valdôtaine grâce aux poètes, aux écrivains et à la littérature populaire orale, avec ses proverbes, ses tournures, ses contes et ses comptines. En outre, les personnes qui sont en quête d'outils spécifiques pour enseigner le patois aux enfants pourront y trouver du matériel didactique afin de faciliter la transmission de la langue de manière ludique.

« *Né grâce aux fonds réservés aux minorités linguistiques* – a expliqué l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin – *ce projet propose de valoriser et de promouvoir l'intérêt et la sensibilité à l'égard du patrimoine linguistique de notre communauté, afin que le patois retrouve à la fois son prestige et sa pleine dignité et qu'il puisse s'adapter à toutes les situations, à tous les contextes dans lesquels une langue moderne doit évoluer, y compris la vie politique et administrative* ».

Le dictionnaire sonore des variantes francoprovençales de la Vallée d'Aoste occupe une place importante dans le site : il s'agit là d'un instrument dynamique qui permet aux utilisateurs de rechercher dans le glossaire un mot, dans les trois langues (francoprovençal, français et italien), mais aussi d'en connaître les différentes traductions, de les écouter grâce aux enregistrements sonores, de les comparer avec les variantes des autres Communes, ainsi que de visualiser et d'écouter les textes dans lesquels figure le mot en question. Le premier glossaire du patois en ligne comprend à présent 16.000 mots, tirés d'une sélection de variantes francoprovençales de la haute, moyenne et basse vallée, l'objectif à long terme étant de prendre en compte au moins une variante linguistique pour chacune des 71 Communes francoprovençales de la Vallée d'Aoste.

---

21 février, Journée de la langue maternelle

Protéger la diversité linguistique et multilingue

En considérant les langues comme le patrimoine commun de l'humanité, l'Unesco, en novembre 1999, proclama la Journée internationale de la langue maternelle afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle, l'éducation multilingue, ainsi que l'importance de les préserver.

Pour la deuxième année consécutive, l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture a organisé une initiative pour célébrer cette récurrence.

« *Avec ses langues historiques et les nouveaux idiomes fruits de l'immigration* – a déclaré l'assesseur Laurent Viérin – *la Vallée d'Aoste constitue un lieu privilégié de la communication, où l'élément local et l'élément universel se fondent sous le signe de la pluralité culturelle. La protection de la diversité linguistique participe, plus en général, de l'ensemble des mesures mises en œuvre pour sauvegarder la variété culturelle, ce qui s'avère d'une importance primordiale dans une société de plus en plus mondialisée et cette manifestation s'intègre aux initiatives liées à la Restitution du patrimoine, matériel et immatériel, menées par notre Assessorat* ».

Le rendez-vous est donc fixé pour le lundi 21 février, à partir de 9h, à Villeneuve, dans l'établissement scolaire Maria Ida Viglino : au cours de la matinée, des enseignants et des élèves de l'Institution scolaire présenteront des projets réalisés dans leur école pour la promotion du bi-plurilinguisme, comme la revue "*Franc Ados – Le journal francophone des jeunes*" et des projets interculturels ou d'animation théâtrale.

Ensuite, les représentants des organismes œuvrant sur le territoire pour la promotion des traditions linguistiques et culturelles de la région, comme le Walser Kulturzentrum, le Centre d'études francoprovençales René Willien et l'Alliance française se confronteront au cours d'une table ronde, tandis que, durant la deuxième partie de la matinée, les élèves des classes de première et de seconde poseront leurs questions aux professionnels et aux opérateurs touristiques de la Communauté de Montagne Grand-Paradis sur l'importance de la connaissance des langues et du territoire dans leur domaine professionnel, ainsi que des élus locaux sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine immatériel.

Au cours de la matinée, les élèves pourront également visiter le portail www.patoisvda.org, qui sera mis en ligne à cette occasion et qui vise à sauvegarder et à promouvoir le francoprovençal, langue du cœur de notre région.

Dans l'après-midi, enfin, les élèves de l'école primaire assisteront à la représentation théâtrale "A l'école des aventures", qui se terminera par un jeu collectif.

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que « Le Peuple Valdôtain » publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

6 - Réforme protestante et Réforme catholique

Le renouveau des arts et des lettres a son parallèle, pour ce qui est du domaine religieux, dans la remise en question de l'autorité de l'Eglise : la critique philologique des Ecritures met en doute les interprétations traditionnelles et révèle l'ignorance du clergé, la vie sécularisée et parfois scandaleuse des prêtres et des prélats suscite l'indignation des fidèles. Le mouvement évangélique déclenché par Luther se répand en Vallée d'Aoste aussi, où les contacts avec les milieux réformés sont facilités par la proximité géographique avec Genève, l'un des foyers les plus actifs de la propagande protestante. Les événements politiques qui se produisent en 1536, qu'on rapportera par la suite, empêchent cependant que le protestantisme s'installe dans la région.

La réaction catholique s'y manifeste par l'adhésion aux positions exprimées par le Concile de Trente, où le chanoine de la cathédrale Barthélemy Berthod († 1575), de Courmayeur, théologien expert, représente l'évêque d'Aoste Pietro

Une image de Saint Grat

Gazino. La nécessité de contrecarrer les succès de la prédication protestante entraîne, du côté catholique, un approfondissement de la réflexion théologique et un appel à l'ordre dans le domaine disciplinaire. Le nouveau climat culturel trouve un interprète qualifié en la personne du chanoine Michel Perret, de Cogne, étudiant à Louvain, puis à Paris et l'Université de Dôle, docteur ès arts en 1574, en théologie et ès droits, professeur à Louvain, puis à la *Grande Eschole* d'Aoste en 1578 et curé de Saint-Jean en 1588, qui est l'auteur d'un manuel de théologie dogmatique et morale, d'herméneutique et de prédication.

Les polémiques doctrinales et littéraires entre protestants et catholiques se développent dans le domaine historiographique aussi : le but des uns est notamment de contester la légitimité de la prétendue origine apostolique de la hiérarchie catholique, celui des autres de la réaffirmer, ainsi que de justifier historiquement la validité de la tradition catholique dans son ensemble, y compris le culte des saints. C'est dans ce contexte que naissent les premiers, modestes essais d'historiographie ecclésiastique valdôtaine : en 1549 le chanoine de la cathédrale Jean-Louis Vaudan écrit un *Catalogus presulum Auguste Pretoree* (sic) en forme de chronique et une autre liste des évêques d'Aoste est compilée par le juriste Bonaventure-Philibert Bornyon vers la fin du siècle. L'intention apologétique anti-protestante se manifeste également par une *Vie de saint Grat*, éditée en 1575, caractérisée par une absence totale de méthode critique (ce n'est en fait que la traduction de la *Magna legenda Sancti Grati* remontant au XIIIe siècle), mais qui présente néanmoins deux caractéristiques intéressantes au point de vue historique : ses auteurs sont deux laïques, citoyens d'Aoste, Mathieu Viettes et Aimé-Gaspard de La Crête ; et il s'agit de la plus ancienne publication valdôtaine imprimée en français, qui démontre donc la volonté de populariser les contenus de la religion catholique en utilisant la langue vulgaire.

(6 – à suivre)

Samedi dernier, 12 février, plus de soixante-dix personnes ont participé à la compé

Fête sur les pistes de ski à Estoul de pour le trophée de slalom géant de

Le soleil sur la Val d'Ayas a accompagné la longue journée des skieurs de l'Union Valdôtaine, qui samedi dernier 12 février se sont confrontés lors d'une compétition de slalom géant sur la piste de Palasinaz d'Estoul, dans la commune de Brusson.

Plus de soixante-dix concurrents ont pris le départ de la compétition, partie à 10h. Et le trophée "Union Valdôtaine" a été remporté par la section de La Thuile, descendue dans la Basse Vallée avec cinq concurrents, dont l'ancien syndic du pays Gilberto Roulet.

La compétition – organisée par la section de l'Union Valdôtaine de Verrès – a été une occasion pour rassembler de nombreux Unionistes. Une rencontre commencée sur la neige de Palasinaz, qui a continué avec l'apéritif sur les pistes de ski et qui s'est terminée avec le repas au restaurant "Laghetto" de Brusson, auquel ont participé presque cent personnes. Et la journée de fête, commencée sous les rayons du soleil, s'est terminée au clair de la lune.

Le meilleur temps enregistré pendant le slalom géant a été celui du moniteur de ski de Gressan Jean-Paul Voyat (44'03), qui dans le classement absolu a battu le sympathisant de La Thuile Alexis Roulet (44'06) et Matteo Cortinovis d'Arnad (46'68). La première femme a été la jeune Vanessa Jordan de La Thuile, quinze ans à peine, qui avec son 47'24 a marqué le cinquième temps absolu de la compétition.

À côté la remise des prix.
En bas, quelques groupes d'unionistes.
À page 5, les skieurs sur la piste d'Estoul

étition organisée par la section de Verrès

e Brusson l'Union Valdôtaine

TROPHÉE UNION VALDÔTAINE

BRUSSON ESTOUL PALASINAZ 12 FEVRIER 2011

COMPETITION SLALOM GEANT

AMATEURS HOMMES			
1	CORTINOVIS MATTEO	ARNAD	00:46.68
2	VERGANO ANDREA	ISSOGNE	00:47.57
3	DALLE ALBERTO	DONNAS	00:49.99
4	BENEDETTO MARCO	PONT-SAINT-MARTIN	00:50.42
5	ROVEYAZ MAURO	PONT-SAINT-MARTIN	00:51.75
6	MARRA FABIO	DONNAS	00:55.34
7	PRAMOTTON ROBERTO	ISSOGNE	00:57.27
8	BELLOTTO ERIK	VERRES	00:58.45
9	FAVRE STEFANO	AYAS	00:58.54
10	FOLLIOLEY AMEDEO	DONNAS	01:01.16
11	BOSONIN LUCIO	DONNAS	01:04.74
12	VALLOMY PAOLO	LILLIANES	01:07.66
13	PERONO GUALTIERO	PERLOZ	01:11.99
14	CLERIN RAFFAELE	LILLIANES	01:12.50
DAMES			
1	DANNA MARY	VERRES	01:03.80
2	CANALE CLAPETTO ROSSANA	VERRES	01:36.12
JUNIORS FEMMES			
1	JORDAN VANESSA	LA THUILE	00:47.24
JUNIORS HOMMES			
1	ROULET ALEXIS	LA THUILE	00:44.06
2	VUILLERMIN THIERRY	BRUSSON	00:48.93
3	GROSJACQUES HENRY	BRUSSON	00:52.00
MONITEURS			
1	VOYAT JEAN PAUL	GRESSAN	00:44.03
2	JORDAN NICOLA	LA THUILE	00:47.32
PIONNIERS			
1	GRIVEL PAOLO	HONE	00:54.26
2	ROULET GILBERTO	LA THUILE	00:58.01
3	JOLY CANDIDO	ARNAD	00:58.85
4	CLERIN TEOBALDO	PERLOZ	01:00.89
5	BESENVAL CARLO	SARRE	01:03.93
6	BORETTAZ LORENZO	ARNAD	01:20.42
7	ZAMPARUTI CLAUDIO	DONNAS	02:10.79
8	BOSONIN ELIO	DONNAS	disqualifié
SENIORS FEMMES			
1	BERTOLIN AMBRA	VERRES	01:01.41
2	ENRIA SILVIE	VERRES	01:03.06
SENIORS HOMMES			
1	BORDET PIERRE	DONNAS	00:47.14
2	LO VALVO ANDREA	VERRES	00:50.15
3	PRAZ NICOLAS	LA THUILE	00:53.53
4	STEVENIN PAOLO	GABY	00:53.58
5	CUIGNON ERIK	FENIS	00:58.33
6	RICCIARDI DANIEL	VERRES	00:59.26
7	VOYAT DANIEL	FENIS	01:07.49
SNOWBOARD			
1	COSENTINO UGO	VERRES	01:01.83
2	CHERAZ GIANLUCA	DONNAS	01:20.43
3	PICCOT EMANUEL	FENIS	01:29.63
VETERANS			
1	REGAZZONI LUCIANO	FENIS	00:58.71
2	TOTA LORENZO	PERLOZ	00:59.97
3	VICQUERY FERRUCCIO	BRUSSON	01:01.12
4	RUATTO MARIO	PERLOZ	disqualifié

Le Conseil régional a approuvé le projet de loi

Une nouvelle norme pour les plantes officinales

Le Conseil régional vient d'approuver, lors de sa dernière séance, le projet de loi qui réglemente la culture, la transformation et la commercialisation des plantes officinales : une loi qui encadre ce secteur et qui vise à la valorisation de la richesse naturelle du territoire de la Vallée d'Aoste, à la découverte et à la connaissance des traditions liées à l'utilisation des plantes officinales, en donnant également la possibilité de créer une nouvelle filière productive pour le secteur de l'agriculture.
« *Nous pouvons affirmer* – a commenté avec satisfaction l'assesseur régional à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon – *avoir obtenu un résultat très important pour un secteur qui, bien qu'il ne sait pas considéré comme primaire, peut aider l'agriculture de notre région dans l'aboutissement de thématiques agricoles et environnementales considérables, comme la récupération de territoires inutilisés ou mal exploités* ».
L'assesseur Isabellon a souligné que ce texte de loi représente non seulement une réponse générale qui offre de nouveaux atouts à notre région, mais qui donne aussi « *des réponses précises aux cultivateurs, qui attendent cette loi depuis longtemps. Cette nouvelle réglementation devient donc aujourd'hui fondamentale pour le développement d'un secteur qui, grâce à nos agriculteurs, permettra à la communauté de croître et engendrera des revenus toujours plus importants. Le Gouvernement régional est parvenu à rédiger ce texte en travaillant aux côtés des producteurs, qui à présent se sentent mieux considérés et davantage encadrés* ».

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz

organise un dîner social

vendredi 25 février 2011
à 20h00
au restaurant « Bousc Daré »

Menu : Hors-d'œuvre ; deux premiers plats ; un deuxième plat ; fromages ; dessert ; café et pousse-café

Le prix pour les adultes est de 25 euros.

Pour la réservation s'adresser, **dernier délai, le mercredi 23 février** :
Restaurant « Bousc Daré », tél. : 0125 80 74 36 – 329 07 42 055
Ezio Chenuil, tél. : 348 80 24 448
Siège UV de la Basse Vallée, tél. : 0125 19 69 000

Participez nombreux !

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

organise le dîner

pour la carte d'adhésion 2011

Vendredi 25 février 2011 à 20h

A l'occasion du démarrage de la campagne d'adhésion 2011, la section de l'UV de Donnas organise un dîner convivial au restaurant "L'ENFANT PRODIGE ". L'invitation est ouverte à tous les inscrits du Mouvement, mais aussi aux simples sympathisants et à tous ceux qui désirent s'amuser pendant une soirée plaisante et conviviale.

Pour les réservations, et toute demande de renseignements, on peut s'adresser au siège périphérique de Pont-Saint-Martin – Giulio Clerino 0125/1969000 - union.basval@fastwebnet.it ; Fabio Marra : 338/8275675 ; Walter Chenuil : 335/6462706 ; Emiliano Vuillermoz : 348/9146844.

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

a la grande joie d'annoncer la naissance de

Alice CRETAZ

qui est venue réjouir le foyer de Sara Peller et Walter, membre de la section.

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi qu'au grand-père Alberto, Conseiller régional de notre Mouvement, et exprime ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à la petite Alice.

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur

a la grande joie d'annoncer la naissance de

Nicolas MEYSEILLER

de Marcello, membre de notre section, et Beatrice.

La communauté unioniste de Courmayeur présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

BOÎTE AUX LETTRES

LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA RÉDACTION

Lettre de Robert Artaz, membre de la section d'Aoste-Ville

« Unionistes, rappelons nos Statuts »

Il paraît que le débat politique national influence de plus en plus la discussion au sein de notre Mouvement. Les sympathies et les antipathies pour tel ou tel autre parti, pour quelques personnages qui les représentent et même pour les idées qu'ils professent risquent d'offusquer les seuls points de repères qui devraient être à la base de toute action politique de chaque inscrit : les articles 1 et 2 des Statuts de l'Union Valdôtaine.
Il nous rappellent que tous les inscrits ont choisi de travailler dans et pour un Mouvement qui se rattache aux principe du Fédéralisme global, un Mouvement qui a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain, d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques, de favoriser la coopération entre les communautés ethniques : un Mouvement qui s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.
Toute autre considération n'a rien à voir avec l'engagement politique à l'intérieur de l'Union Valdôtaine, même si apparemment elle semble satisfaire le besoin de participer aux décisions communes. Le fait est que, si l'on veut proposer un parcours idéologique ou moral particulier aux programmes du mouvement pour des raisons fondées sur l'évidence de partager ces mêmes idées et de vouloir leur donner un essor à l'intérieur de l'Union, l'on se place par cette simple attitude en dehors des deux règles fondamentales des Statuts et des principes établis. L'affinité ou la diversité que chacun de nous peut ressentir par rapport aux points de vue, à la philosophie politique et aux styles de vie proposés par les partis nationaux et leurs leaders ne devrait pas influencer la discussion et les décisions quand on veut oeuvrer dans le sillon des articles 1 et 2 des Statuts. Ce n'est pas facile car le débat politique dans et entre les partis traditionnels demande l'adhésion à des codes de valeurs spécifiques. Mais c'est précisément celle-ci la spécificité de notre diversité : le choix d'adoucir quelques sensibilités pour obtenir démocratiquement des résultats.

Aoste, le 4 février 2011.

Robert Artaz

Entraide des Femmes Valdôtaines

Prochain rendez-vous du séminaire
« LA POLITIQUE : UNE CLEF POUR NE PAS PERDRE NOTRE IDENTITE »

Carmen COLSY - Ego PERRON (Président UV) :
« Le réseau international de la Francophonie – ses instances – perspectives et enjeux dans le contexte actuel de la mondialisation »

Vendredi 25 février 2011 – 20h30
salle du BIM
16 place Narbonne, Aoste

Section de Antey-Saint-André

Nouveau Comité de direction

Président : Claudine Brunod

Vice-Président : Amos Noussan

Secrétaire : Katia Juglair

Membres : Antonio Casarotto, Adriana Ducly, Daniele Hosquet, Daniel Neyroz et Rinaldo Pellissier

Membres de droit : Roberto Brunod, Mario Bertuletti, Marco Ganzerli, Livio Hosquet et Mauro Pitetti

Ouverture de l'édition 2011 le vendredi 4 mars prochain

Printemps Théâtral, au Giacosa d'Aoste le festival du théâtre populaire

La Tor de Babel (en haut) et les Badeun (en haut à droite) ouvriront le Printemps Théâtral 2011 le vendredi 4 mars ; la compagnie des Fripons de Valtournenche (en bas à droite)

Encore quelques semaines et l'édition 2011 du Printemps Théâtral débutera finalement. La scène sera toujours celle du Giacosa d'Aoste, les protagonistes – encore une fois – les centaines d'acteurs faisant partie des 22 compagnies qui composent, comme l'a dit l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, « *le moteur pour essayer d'amener les jeunes vers la connaissance de notre patois. Ils font du théâtre, de la satyre, en s'amusant et en amusant le public et en contribuant surtout à préserver notre langue et nos traditions* ».

L'ouverture de cette édition du Printemps est fixée à vendredi 4 mars prochain : ce seront la compagnie mixte de "La Tor de Babel" et les acteurs de Saint-Christophe de "Le Badeun de Chouéléy" qui monopoliseront la scène pour la première des onze soirées programmées.

Le Printemps, c'est chaque vendredi soir jusqu'au 13 mai sauf pour la huitième soirée, qui sera anticipée au jeudi 21 avril. Lors du dernier rendez-vous du 13 mai, le prix littéraire à la mémoire de "Magui Maquignaz Bétemps", qui en est à sa cinquième édition, sera décerné : en 2010, ce fut la compagnie de Saint-Marcel "Tan pe ri-ye" qui le remporta avec la pièce "Alisse i paic di merda-fér".

Cette édition du Printemps sera la première avec comme président de la "Fédérachon Valdoténa di Téatro Populéro" Ivano Favre de Hône, qui a pris la place de Luciana Casassa, qui continuera à faire partie du comité de direction avec Andrea Cavagnet (vice-président), Denise Margurettaz (secrétaire), Gilles Cheney (trésorier) et les conseillers Marie-Claire Chaberge, Roger Vuillermin, Diego Pession et Roberto Barrel.

PRINTEMPS THÉÂTRAL 2011		
Date	*Commune*	*Compagnies théâtrales*
Vendredi 4 mars	"mixte"	LA TOR DE BABEL
	Saint-Christophe	LE BADEUN DE CHOUÉLÉY
Vendredi 11 mars	Valtournenche	LE FRIPÒN (enfants)
	Sarre	LE DJABLOTEUN
Vendredi 18 mars	Hône	LÈ GUIANDÉC È LÈ FOUEHTÉC DÈ VIÓN-A
	Aymavilles	LA BÉTISE
Vendredi 25 mars	Saint-Marcel	TAN PE RI-YE
	Arnad	LA COMPAGNI DOU BEUFET
Vendredi 1 avril	Fénis	LE ARMANAC DE FÉIC
	Nus	LE-S-AMI DOU PATOUÉ
Vendredi 8 avril	Gignod	LA PÉGNA RIGOLADA ((enfants)
	Jovençan	LA VILLE DE CORDÈLE
Vendredi 15 avril	Gignod	LA RIGOLADA
	Bionaz	LE SQUIAPEUN
Jeudi 21 avril	Cogne	LOU TRACACHEMÈN
	Pollein	LE BEURT ET BOUN
Vendredi 29 avril	Valgrisenche	LE GANTALÉI
	Brusson	LE FALABRAC
Vendredi 6 mai	Charvensod	LE DIGOURDÌ
	Verrayes	LO TRÈN
Vendredi 13 mai	Morgex	LA COMPAGNÌ DI TEUILLE
	Valtournenche	LE BÉGUIÒ

Le coin du dialogue

Diego Empereur

Un des ingrédients fondamentaux pour la croissance, d'une personne comme d'une organisation, est le dialogue. La confrontation, la disponibilité à l'écoute des autres peuvent porter à un enrichissement. Se renfermer sur ses propres positions, par contre, est un signe de faiblesse, presque de peur.
C'est pour cette raison que je tiens à exprimer, en tant qu'unioniste et Chef de groupe au Conseil de la Vallée, mon appréciation pour l'initiative du Mouvement qui a voulu rassembler, afin de les informer sur la situation politique, les Comités de direction de toutes les sections de la Vallée durant différentes réunions qui viennent de se terminer. Ces rendez-vous ont offert également l'occasion pour une confrontation sur des thèmes spécifiquement liés à l'activité des Sections, ainsi que pour l'illustration – de la part du Président du Gouvernement, Auguste Rollandin – du travail effectué par les Institutions régionales au moment où l'on arrive à la moitié du mandat.
Il s'agit d'une méthodologie qui n'a pas des précédents récents. Notre Mouvement a toujours fait de la consultation de ses adhérents un de ses principes fondamentaux. Toutefois, cela se passait notamment à l'échelon du Conseil fédéral, organe où toutes les Sections sont représentées et qui concrétise donc le « lien » entre les organes principaux et la communauté unioniste.
A cette occasion, le Comité fédéral a voulu offrir une information encore plus capillaire. Les Comités de direction tout entiers ont été convoqués, afin que tous les dirigeants des Sections puissent être conscients de la situation et soient donc à même d'entamer et de gérer au mieux le débat conséquent dans les Assemblées des adhérents respectives.
La question sur laquelle nous sommes appelés à débattre est connue, car elle a fait la une à maintes reprises, en étant même l'objet de spéculations parfois désagréables : l'offre de collaboration du « Popolo della Libertà » à la majorité autonomiste au Conseil de la Vallée. Cependant, je ne vais pas entrer dans le fond de la question, car je ne veux pas anticiper une discussion qui devra se dérouler dans les sièges appropriés, à savoir nos Sections.
En tout cas, je tiens à souligner que les moments des choix difficiles, ou perçus en tant que tels, peuvent épouvanter, mais ils représentent des opportunités de croissance. L'Union Valdôtaine, une fois de plus, peut démontrer sa maturité et son attitude d'interprète naturel des instances et des ambitions de la communauté valdôtaine. Le dialogue est l'ingrédient le plus intéressant auquel on pouvait faire appel et je crois que la participation massive qu'on a remarquée aux réunions organisées par le Mouvement constitue un signal positif et encourageant. Il s'agit, sans doute, d'une donnée qu'en tant qu'élus nous sommes appelés à considérer de manière opportune, car elle témoigne de la volonté des unionistes d'être concernés et de participer à la vie du Mouvement.
Voilà, en quelques mots, les raisons pour lesquelles je reste optimiste quant au moment et à la capacité de réponse de l'Union Valdôtaine aux exigences de nos gens. Nous demeurons l'interlocuteur naturel des Valdôtains et cela constitue une richesse, outre à une opportunité continuelle de maturation collective. Une « valeur ajoutée » de laquelle être orgueilleux, au moment où, ailleurs, le sentiment commun parait être d'éloignement et de refus de la politique. Je dirais beaucoup plus qu'un « bon début » pour un passage fort important de la vie du Mouvement.

Calendrier des séances du Conseil

Mercredi 23 et jeudi 24 février 2011
Mercredi 9 et jeudi 10 mars 2011
Mercredi 23 et jeudi 24 mars 2011
Mercredi 6 et jeudi 7 avril 2011
Mercredi 20 et jeudi 21 avril 2011
Mercredi 4 et jeudi 5 mai 2011
Mercredi 18 et jeudi 19 mai 2011
Mercredi 8 et jeudi 9 juin 2011

Bruxelles. Le rôle des collectivités régionales et locales

Gestion durable de l'eau

C'est avec un premier débat, qui s'est déroulé lundi dernier au sein de la Commission Environnement du Comité des Régions, qu'a débuté le parcours de l'avis sur « Le rôle des collectivités régionales et locales dans la promotion d'une gestion durable de l'eau » dont le Président des Pouilles Nichi Vendola est le rapporteur.
Le Chef de la Délégation italienne, notre Conseiller régional Luciano Caveri, est intervenu au cours du débat.
« Le thème de l'eau et de sa gestion – a expliqué Luciano Caveri – *est assez discuté en Italie et il est opportun que tout le cycle de l'eau soit considéré comme un service d'intérêt général et un droit pour les citoyens afin d'éviter d'avoir des zones marginales ou le paradoxe*

de tarifs trop lourds, outre à un utilisation privée de l'eau avec des logiques spéculatives pesant sur les citoyens. »
Et le Conseiller Luciano Caveri de poursuivre : *« Il faut parler de la montagne et de son rôle pour l'eau. Les massifs montagneux sont en Europe des « châteaux d'eau » et les changements climatiques nous obligeront à être toujours plus attentifs puisque les petits et moyens glaciers – si nous continuons ainsi – disparaîtront d'ici à 2030 ! Il faut protéger les droits des montagnards pour l'utilisation de l'eau potable qui alimente une bonne partie des grandes villes européennes, il est opportun de protéger la montagne contre les risques hydrologiques qui peuvent créer des éboulements, il est nécessaire d'être attentif à l'hydroélectrique, une énergie durable importante, contre les spéculations qui prévoient une utilisation de cette ressource fondamentale sans tenir compte de l'environnement naturel. »*

Favoriser la liberté religieuse

Au cours de sa séance du 12 janvier dernier, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution portant sur la liberté religieuse. Voici le texte dans son intégralité.

Le Conseil de la Vallée

rappelant que dans les derniers mois de l'année 2010 se sont accentuées les attaques contre les chrétiens au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique ;

rappelant la dernière et atroce attaque survenue le 31 décembre dans une église de chrétiens coptes à Alexandrie d'Egypte qui a provoqué la mort de 23 personnes et 80 fidèles blessés ;

rappelant que ces massacres ont la claire intention de créer des tensions et d'instaurer la peur pour semer la discorde parmi les fidèles des diverses religions, mettant en danger la coexistence entre les peuples ;

considérant par contre important et fondamental non seulement d'assurer toute liberté religieuse mais aussi de réaliser des initiatives visant à maintenir un dialogue constant et continu entre les religions ;

prenant acte des nombreux appels de responsables politiques et religieux nationaux et européens ;

rappelant les paroles du Saint Père Benoît XVI qui a déclaré que « la liberté religieuse est incessible pour la paix » et du Président de la République Giorgio Napolitano qui a demandé « que le thème de la liberté religieuse devienne un objet de discussion et d'initiatives au sein de l'Europe » ;

exprime

sa solidarité envers les fidèles chrétiens durement frappés au cours de ces mois ;

condamne

fermement toutes les attaques terroristes envers les fidèles de toute religion ;

invite

- le gouvernement italien à poursuivre des actions précises pour favoriser la liberté religieuse et garantir et défendre les chrétiens dans le monde ;
- les Parlementaires valdôtains de se faire les interprètes de ces initiatives.

Approbation à l'unanimité

Comité contre les fraudes d'assurances

L'Assemblée régionale a récemment approuvé à l'unanimité une résolution visant à la constitution d'un Comité national contre les fraudes d'assurances. Voici le texte approuvé.

Le Conseil de la Vallée

déclarant tout d'abord que depuis 1994, malgré la libéralisation tarifaire, les prix RC AUTO, assurance obligatoire prévue par la loi, ont enregistré une augmentation considérable ;

parmi les causes de cette augmentation on trouve la forte concentration dans les mains de peu de compagnies d'une grande partie des assurances et l'absence d'un système efficace pour empêcher les fraudes d'assurances, phénomène particulièrement répandu dans certaines parties du pays ;

retenant nécessaire et urgente une prompte intervention du Conseil des Ministres et du Parlement afin de disposer des mesures de limitation des coûts d'assurance et de promotion d'une concurrence ouverte au sein du marché des Assurances ;

demande

au Parlement italien et au Conseil des Ministre de promouvoir

1) la constitution d'un Comité National contre les fraudes d'assurances ouvert à la participation de la Magistrature, des Forces de Police, des Organismes de surveillance et associatifs du secteur des assurances, ainsi que des représentants des consommateurs ;
2) l'allègement des pratiques bureaucratiques et l'amélioration de la protection des usagers consommateurs ;
3) la création de conditions d'une réelle libéralisation du marché des assurances en Italie pour améliorer la qualité et la quantité de l'offre, en soutenant le maintien des réseaux d'agence et de centres de liquidation comme siège territorial des services et instruments de collaboration avec les usagers.

Invite

les Parlementaires de la Vallée d'Aoste à œuvrer en collaboration avec le Conseil de la Vallée pour atteindre ces objectifs.